



AFL
FOESSEL

Code client : MAI_AMILLY

Devis DB261594

Courtenay, le 19/05/2026 Offre valable : jours

Cdt règlemt : A réception de facture

Lauréat du

**Trophées de la
CONSTRUCTION
2020**

Tél : 02.38.28.76.10

Libellé
**MAISON DE LA PETITE ENFANCE (Travaux réceptionnés
sans réserve le 17/01/2017)**

Gsm :

Adresse de livraison :

Adresse de facturation :

Maison de la Petite Enfance
Rue de la libération
AMILLY

MAIRIE D'AMILLY
3, Rue de la Mairie
45200 AMILLY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20260622-DEL2026080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2026
Publication : 01/07/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



N°	Désignation	U.	Qté	PVU	PVT
1	Remplacement des panneaux ETERNIT NATURA fissurés				
1.1	Hors zone détériorée par l'incendie (émeutes)				
	Echafaudage de pieds	m²	586,00	17,25	10 108,50
1.2	Remplacement de la toile pare-pluie	m²	267,00	12,90	3 444,30
1.3	Dépose des panneaux fissurés et remplacement à l'identique	m²	267,00	277,66	74 135,22
1.4	Éléments de finition - petites fournitures diverses	ens	1,00	1 300,00	1 300,00
1.5	Evacuation à la déchetterie	en	1,00	800,00	800,00

**Remplacement des panneaux ETERNIT
NATURA fissurés**

89 788,02

AFL - FOESSEL
SARL au capital de 34 000 €
6961, rue de Joigny - 45320 COURTENAY
Tél. : 02 38 85 27 92
Siret : 417 625 340 00027 - NAF : 4332A
TVA Intrac. : FR 73 417 625 340

Montant H.T. 89 788,02€
T.V.A. à 20,00 17 957,60€

Montant T.T.C. 107 745,62€

Clause de Réserve de Propriété

Les marchandises vendues et livrées restent la propriété de la Société jusqu'au règlement intégral des factures dues par ledit Client. Jusqu'à cette date, le Client supportera le risque des dommages que les marchandises pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit. Notre Société pourra se prévaloir du jeu de la présente clause de réserve de propriété 30 jours calendaires après une mise en demeure de payer par lettre recommandée avec